

# **Des organismes pour vous conseiller**

## L'Agence Départementale d'information sur le logement de la Loire-Atlantique (ADIL)

L'ADIL vous apporte conseils et informations sur l'accession à la propriété, les rapports locataire / propriétaire, etc... Elle offre au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Pour aller plus loin : <http://www.adil44.fr> 

**Les contacter : 6 rue de l'Arche Sèche 44000 Nantes Tél : 02 40 89 30 15 - [contact@adil44.fr](mailto:contact@adil44.fr)**

Permanences en mairie de Savenay les 1er jeudi de chaque mois, de 14 à 17h.

## Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Le **CAUE 44 (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)** est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement.

Un architecte-conseil vous aidera à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans le choix de votre type de maîtrise d'œuvre.

**Prenez rendez-vous en appelant Estuaire et Sillon au 02 40 56 81 03**

Les permanences ont lieu le 2ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h30, à la mairie de Savenay (2 Rue du Parc des Sports) ou aux services techniques de Saint-Etienne-de-Montluc (place de l'hôtel de ville).

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis, etc.), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis !